N° 40. — 1870. CVme ANNEE. Mercredi 18 Mai

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, est seule autorisée à recevoir pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour *Suisse* (*pour l'étranger*, le port en sus).
pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
Pour 3 mois, » » » 2»25
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf, 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES:

Pour moins de 7 lig., 75 c. Pour 8 lignes et plus, 10 c. la ligne, ou son espace. 5 c. la répétition. — Pour s'adresser au bureau, 50 c. Prix des annonces de l'étranger, (non cant.) 15 c. Les annonces se paient comptant ou par rembt. Les annonces pour le n° du mercredi sont reçues jusqu'au mardi à midi, celles pour le samedi, jusqu'au vendredi à midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — MAI 1870.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigra Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
14	16,4	7,7	20,4	722,85	4,8	O	moy.	couv.	Pl. 11½-12½ h. Orage du N-O
15	16,1	7,5	23,8	720,89	—	S-O	calme	»	A 1 h. Orage N-O Br. au sol 7-8h
16	18,0	8,1	25,3	719,30	—	»	faib.	»	Rosée. Alp. vis. le m.
17	16,7	13,8	24,2	725,00	0,3	E	calme	nuag.	Changement de vent vers midi.

CHAUMONT.

LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
2,720	14	12,4	9,0	16,8	668,6	5,8	N-O	moy.	tr-nuag.	Orage, pl. grêle O h. 15-O h. 45.
2,725	15	13,7	8,3	18,3	666,8	—	S v.	faib.	nuag.	Alp. en part. cl.
2,730	16	15,4	9,3	22,0	666,0	—	S-O	moy.	»	» m. Orages loint. soirée.
2,735	17	11,5	8,9	14,0	670,0	0,6	N-E	faib.	couv.	Pluie m. ciel cl. s.

Publications municipales

☞ Les personnes qui désirent remplir les places de gardes-bains, tant aux bains des hommes qu'à ceux des dames, sont invitées à se faire inscrire au bureau de la direction soussignée d'ici au 26 mai courant.

Neuchâtel, le 17 mai 1870.

Direction de police.

IMMEUBLES A VENDRE.

2. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 11 mai 1870 par le tribunal civil de Boudry, il sera procédé par le juge de paix du cercle de St-Aubin, siégeant à la maison de Paroisse du dit lieu, le lundi 20 juin prochain, dès 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés, appartenant à la masse en faillite de Rose-Frédérique-Caroline née Gorgerat, veuve de Henri-Frédéric Banderet, marchande, demeurant à St-Aubin, savoir:

1° Une propriété située au village de St-Aubin, se composant de deux maisons assurées sous numéros 31 et 32, renfermant habitation, magasins et caves avec leurs dépendances, et de terrain en nature de jardin, cour, aisances et appartenances, le tout en un mas, limité de vent par une ruelle publique et Henri de Rougemont, de bise par Charlotte veuve de Louis Rougemont, Charles Petitpierre et Fritz Rougemont, de joran par la rue publique, et d'uberre par les dépendances de la maison de Paroisse de St-Aubin.

2° Une vigne située aux Peleuses rière St-Aubin, contenant environ trente perches fédérales, limitée de vent par Louis-Gabriel Beauval, de bise par François Pernet, de joran par les hoirs de Henri Vautravers, et d'uberre par l'ancienne route cantonale.

3° Une vigne en Bayard rière St-Aubin, contenant environ septante perches fédérales, limitée de vent par Charles Jacot-Descombes, de bise par les hoirs de Charles Pattus, de joran par la voie ferrée, et d'uberre par la route cantonale.

4° Une parcelle de terrain en nature de plantage, située au même lieu, contenant environ vingt perches, limitée de vent par la route cantonale, et des trois autres côtés par Charles Pattus, soit son hoirie.

Cette vente aura lieu conformément à la loi et aux conditions dont il sera donné lecture avant les enchères.

Donné pour être inséré trois fois dans la *Feuille d'avis de Neuchâtel*, à Chez-le-Bart, le 14 mai 1870.

Le greffier de paix,
F. ROGNON, notaire.

Propriété à vendre près de la ville.

A vendre, près et au-dessus de la ville, non loin de la gare, une propriété se composant d'une maison neuve avec 17 chambres, un terrain de quelques ouvriers en nature de jardin et plantage, avec beaucoup d'arbres fruitiers plein-vent et espaliers en valeur; dans la maison il y a écurie, fenil, bûcher, lessiverie, caves et caveaux, une belle fontaine publique à proximité; on y jouit d'un air salubre et d'une vue magnifique sur la ville et le lac. Le prix en est raisonnable et des facilités seront données à l'acquéreur, qui pourrait entrer de suite en jouissance. S'adr. au notaire J.-F. Dardel, rue du Musée.

A VENDRE

un beau et bon

DOMAINE

dans une des meilleures et des plus belles contrées du **canton de Vaud** se composant d'environ 75 poses fédérales de prés et champ, 3 poses de bois et 4 à 5 poses d'excellentes vignes. avec maisons de maître et de fermier, ainsi que toutes les dépendances nécessaires à l'exploitation.

Caves meublées et pressoirs. Le tout en bon état.

Vue superbe sur la chaîne des Alpes et le lac de Morat. Air excellent. Eaux abondantes et intarissables. Au gré des amateurs on pourrait vendre séparément les terres et les bâtiments de ferme d'une part, et de l'autre la maison de maître avec les caves, les pressoirs et les vignes.

S'adresser à M. **Fornallaz, notaire à Avenches**, ou pour voir le domaine à M. **Lhuilier** à **Bellerive** près Avenches, et à M. **Rychner**, architecte à **Neuchâtel.** (H. 164 L).

5 A vendre **à Colombier**, une des maisons les mieux exposées au centre du village, comprenant 5 beaux logements et un café-restaurant des meilleurs et des plus achalandés de l'endroit. Cette maison a de bonnes caves voûtées et peut convenir comme hôtel-pension ou fabrique d'horlogerie.

Outre son bon rapport actuel, l'immeuble bénéficiera largement de la mieux-value que vaudra à Colombier son rétablissement comme place fédérale.

Il sera accordé des facilités de payement à l'acquéreur.

Pour visiter l'immeuble, on est prié de s'adresser à M. Emile Douillot, à Neuchâtel.

Vente d'un moulin

Mad Elisabeth veuve d'Abram Imer, son fils Abram Imer, et son gendre Pierre Jærman, demeurant au moulin de la Tour, rière le Landeron, offrent à vendre de gré à gré le moulin qu'ils y possèdent, avec le terrain y attenant en nature de jardin et verger, d'une contenance de 200 perches; plus une vigne à Caderosse, de 2 ouvriers, ayant le droit d'entrée.

Le moulin, en bon état de réparations et d'un rendement annuel de fr. 600, comprenant deux logements, cave, écuries et fenil, un mécanisme à deux tournants et un égrugeoir.

S'adresser franco pour de plus amples renseignements et faire les offres, au notaire soussigné, jusqu'au 31 courant, passé ce terme sans offres suffisantes, les dits immeubles seront vendus aux enchères publiques.

Neuveville, le 4 mai 1870.

SCHLEPPI, not.

L'hoirie **Courvoisier** offre à vendre, ou à défaut d'amateurs, à louer, à partir de St-Martin prochain, la propriété qu'elle possède au centre du village de Colombier, composée d'une maison de maître de deux étages, comprenant 7 chambres, 2 cuisines et dépendances, et d'un second corps de bâtiment renfermant grange, écurie et petit logement pour domestiques. S'adr. pour visiter la maison à M. Leuba-Mentha locataire actuel, et pour traiter, à MM. Borel et Courvoisier, à Neuchâtel.

8. Aucun enchérisseur ne s'étant présenté à l'audience du juge de paix de St-Blaise, du 26 avril courant, pour l'immeuble ci-après désigné, dont l'expropriation a été prononcée par jugement du tribunal civil du district de Neuchâtel, du 18 mars 1870, le juge a fixé une nouvelle enchère de cet immeuble au mardi 31 mai prochain. En conséquence, il sera procédé par le juge de paix de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel municipal de St-Blaise, **le mardi 31 mai prochain, à 9 heures du matin**, à la vente par voie d'enchères publiques du dit immeuble, appartenant au citoyen Michel-Belina Czechowsky, demeurant à St-Blaise, savoir: Une propriété en nature de terrain en voie de culture, entourée de murs du côté de vent, de bise et de joran, contenant deux cents pieds le long de la route cantonale et cent pieds de largeur entre les bornes de la route et le lac, ce qui fait une surface de vingt mille pieds fédéraux. Cette propriété comprenant aussi la maison sus-assise qu'y a fait bâtir le citoyen Czechowsky; la dite maison renfermant rez-de-chaussée, deux étages et une cave, plus un petit bâtiment adjacent, à l'usage de cuisine, le grand et le petit bâtiment ci-dessus étant assurés à l'assurance mutuelle cantonale sous n° 95. Le tout est situé à l'ouest du village de St-Blaise, lieu dit à Port-Clottu, soit à Rouge-terre, entre la route neuve et le lac, en vent du môle dépendant ci-devant de la vigne Clottu-Bonjour, et limité de vent et de bise par des terrains appartenant à l'Etat.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'avis*.

St-Blaise, le 30 avril 1870.

Le greffier de paix,
Paul Dardel

Maisons à vendre à Neuchâtel

Le samedi 28 mai 1870, à 4 h du soir, par le ministère et en l'étude du notaire Junier, à Neuchâtel, les hoirs de feu Charles-Frédéric-Auguste Matthey, en son vivant ancien maître boulanger à Neuchâtel, exposeront en vente par enchères publiques, les deux maisons suivantes:

1° Une maison à la rue Fleury n° 20 à Neuchâtel, renfermant boulangerie et charcuterie au plainpied et 3 étages à l'usage d'habitation; limitée au nord par Mad. Madelaine Widmann, à l'est par la rue Fleury, à l'ouest par la ruelle Fleury, et au midi par l'hoirie Borel-Blakeway.

2° Une maison située au n° 16 de la même rue, renfermant magasin au rez-de-chaussée et trois étages à usage d'habitation, limitée au nord par M. F.-L. Claparède, à l'est par la rue Fleury, à l'ouest par la ruelle Fleury, et au midi par la dite dame Widmann.

Pour visiter les immeubles et pour les conditions de vente, s'adresser à M. Charles-Humbert-Jacot, agent d'affaires à Neuchâtel, ou au notaire dépositaire de la minute de vente.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

Mises publiques à Boudry

Les citoyens Charles et Henri Merky frères, domiciliés à Boudry, vendront par voie d'enchères publiques, le lundi 23 mai 1870, dès les 8 heures du matin:

Trois chars avec accessoires, chaînes, cordes, brancards, échelles, etc. Deux chevaux de trait de 8 à 9 ans, du foin, environ 40 quintaux, de la paille, du bument environ 200 pieds, 3 colliers pour cheval, un harnais et d'autres objets, le tout en bon état. Les conditions seront lues.

11. Le public est prévenu, que le lundi 23 mai courant et jours suivants, chaque jour à 9 heures du matin, il sera procédé par voie d'enchères publiques, à la vente de toutes les marchandises composant le magasin que dame Rose Banderet-Gorgerat tenait à St-Aubin, et consistant en étoffes diverses, mercerie, tabacs et cigares. Ces mises se feront pour argent comptant. *Les Syndics.*

Vente de bois à l'hôtel-de-ville

DE NEUCHATEL.

L'Inspecteur des forêts de la commune de Neuchâtel vendra aux enchères à l'hôtel-de-ville, vendredi 27 mai, à 2 heures après-midi.

371 billons de sapin, de la Côte de Chaumont.

Les amateurs peuvent se procurer le tableau des billons cubés, chez V. Robert, concierge à l'hôtel-de-ville.

13. On vendra par voie d'enchères publiques, lundi 23 mai 1870, dans un hangar (propriété Reinach), au faubourg de la Maladière à Neuchâtel, divers meubles, tels que bois-de-lit, paillasse à ressorts, commode, chaises, tabourets, tableaux et autres objets. Les montes commenceront à 9 heures du matin. *Greffe de paix.*

A VENDRE.

Vient de paraître

La question des biens de l'Église

brochure de 48 pages. Prix 60 cent.

En vente à l'imprimerie, rue du Seyon 14, à Neuchâtel, et chez tous les libraires du canton.

Spécialité de monuments funèbres

Depuis le prix de **cinq francs** à prix voulu.

J.-Antoine CUSTOR, sculpteur,
faubourg du Lac n° 55, à Neuchâtel.

Brochure de 30 centimes

Pour paraître prochainement

L'INQUISITION

DANS LE CANTON DE VAUD
en 1869-1870
OU

LES TRIBUNAUX VAUDOIS

juges et justice

PAR

Eugène JACCARD
ancien éd. et rédacteur en chef du *Progrès* (Journal suisse)
et auteur de plusieurs travaux politiques et littéraires.

On souscrit à Neuchâtel, chez l'auteur, rue Purry 4, au second.

17. On offre à vendre un **piano** qu'on céderait à très-bas prix. S'adr. au bureau d'avis.

18. A l'épicerie D. Stock, faubourg de l'Hôpital n° 40: Amidon de riz, qualité supére.

SUPPLÉMENT AU PSAUTIER

en deux formats
correspondants à ceux du
recueil officiel.

Le prix du volume broché est définitivement fixé à 75 cent.

En vente chez l'éditeur
Samuel Delachaux Neuchâtel
et les principaux libraires de la Suisse romande.

Pour un mois seulement

AVIS

aux amateurs de figures en plastique

M. Joseph Barteli, **rue du Neubourg 19**, maison Schinz, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'arriver dans cette ville avec un grand choix de figures en plastique. Ces figures une fois salies, peuvent être lavées avec de l'eau, sans être altérées.

---

21. A vendre un bon burin-fixe en acier anglais, avec roue et son établi en noyer, quelques outils d'horloger, une roue pour pierriste, des limes de zinc pour polisseuse d'acier. S'adr. à l'Evole 6, 3me étage.

---

22. A vendre, pour cause de départ, une console en acajou avec glace, une chiffonnière, une commode, un meuble de salon complet, etc. Au même endroit, quelques cents bouteilles vides. Faubourg du Crêt nº 5, second étage.

Rien n'est préférable à la Poudre insecticide Vicat

pour la destruction des artes, mites, puces, punaises, blattes ou cafards, fourmis, chenilles et pucerons. Se vend en flacons de 50 c., 75 et fr. 1»25, en insufflateurs fer-blanc garnis de poudre à fr. 1, et en boîtes-soufflet à 50 cent., au magasin de **Henri Gacond**, rue du Seyon.

La fabrique de chevilles en bois

De A. Lötscher, à Saas (Grisons) recommande son article. (H. 2147 b Z.)

A la grande fabrique de tous les objets de literie de la maison PARENT, rue du Mont-Blanc, 24, à Genève, on trouve des assortiments considérables de lits en fer de tous les modèles, depuis 13 fr. pour une place et 16 francs pour deux places; lits en bois à la Renaissance, noyer massif, à des prix très-avantageux; sommiers élastiques, ressorts perfectionnés, ouvrage garanti, depuis 15 fr. à une place et 20 fr. pour deux places, lits pliants avec sommier fixe, canapés-lits, matelas, traversins, oreillers, duvets, couvertures laine, coton et autres, crin de bœuf et de cheval, crin d'Afrique et laine pour matelas, ressorts pour sommiers et meubles. Grand choix de lits complets tout garnis, se composant de lit pliant, sommier garni, matelas, traversin, couverture, à 65 fr. pour une place et fr. 90 pour deux places; le tout en marchandises et ouvrage garanti.

Magasin LEBET-ROY

Le terme de notre liquidation étant des plus rapproché, nous nous permettons de la rappeler une dernière fois à tous ceux qui nous ont favorisés pendant de longues années, leur annonçant que l'on vendra dès maintenant à des prix exceptionnellement bas, tout ce qu'il nous reste en fait d'étoffes pour robes, parmi lesquelles on trouvera encore un bel assortiment de noirs dans les premières qualités, de même qu'un solde de châles et manteaux, et différents articles pour tapissier.

☞ A l'occasion de la saison, **le magasin en liquidation de M. Aug. Convert** offrira au public une nouvelle baisse de prix sur les articles du printemps. Bien que n'étant pas de l'année, ces articles sont d'une vente très courante et n'ont point eu à souffrir des caprices de la mode.

Comme la liquidation ne pourra se prolonger au delà d'un certain temps, les personnes qui désirent encore profiter des avantages exceptionnels qu'elle leur offre, feront bien de ne pas laisser passer le moment opportun.

Poils de chèvre	depuis	fr.	—»80
Indienne	»	»	—»70
Robes fantaisie	»	»	8»—
Etoffes confection	»	»	6»—
Châles d'été	»	»	7»—
Châles noirs brodés	»	»	16»—
Châles noirs barége	»	»	8»—
Un choix de cravates	»	»	—»40

et nombre d'articles dont le détail serait trop long.

Encre violette Devillers

chez M. Ed. Bovet.

GRANDE LIQUIDATION

pour cause de changement de pays.

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Vente au 40 pour cent de rabais

Magasin en face du Temple-Neuf, à Neuchâtel

100 pièces indiennes pour la saison d'été, de 70 à 80 centimes l'aune.
200 » percale fine, bon teint, de 90 cent. à fr. 1 l'aune.
200 » cretonne pour chemises et vareuses de fr. 1 à fr. 1»20 l'aune.
100 « croisé, couleur, de 90 cent. à fr. 1 l'aune.
50 » indienne deuil à 70 cent. l'aune.
200 » » meubles à 90 c. l'aune.
100 robes à disposition en percale à fr. 8 la robe.
150 » jaconnas à fr. 5 la robe.
2000 **garibaldis** à fr. 1»95 la pièce.

HAUTE NOUVEAUTÉ, LAINE.

50 pièces lustre de 80 cent. à fr. 2 l'aune.
250 » écossais de fr. 1»20 à fr. 2 l'aune.
30 » popeline pure laine en couleur, de fr. 1»60 à fr. 2 l'aune.
Mérinos, qualité supérieure, à fr. 2»60 l'aune.
Popeline noire de 3 à 4 fr. l'aune.
Orléans noir, de 80 cent. à fr. 2 l'aune.

SOIERIES.

Taffetas pour confection de fr. 6 à fr. 10 l'aune.
30 pièces popeline, soie et laine, à fr. 18 la robe.
30 **robes** cachemire en couleur à fr. 20 la robe.
2000 » nouveautés assorties, à fr. 10»50 la robe.
12 pièces flanelle pr robe à fr. 10 la robe.
80 » demi-laine à fr. 1»55 l'aune.

JUPONS.

2500 **jupons** haute nouveauté à fr. 5»80 la pièce.
130 jupons pour la saison, laine, à fr. 5»50 la pièce.
70 » bon teint, à fr. 2»50 la pièce.
Flanelle pour chemises de fr. 1»60 à 2»20 l'aune, pour confection à fr. 4 l'aune.
Draperies assorties, pour dames, hommes et enfants de fr. 4 à 14 l'aune.

COTONNE.

120 pièces cotonne, grande largeur, bonne couleur, de 90 cent. à fr. 1»20 l'aune.

LITERIE.

Couvertures en laine de fr. 4 à fr 20 la pièce.
» en coton, de 6 à 10 fr. la pièce.
Coutils pr lits et pr sommiers, de fr. 2»70 à fr. 3»50 l'aune.
Damas pr rideaux, de 95 c. à fr. 1»20 l'aune.
Tapis de lits de 4 à 12 fr.

TOILERIES ET NAPPAGE.

Toiles de coton de 60 c. à fr. 1»20 l'aune.
» en fil, de Voiron et de l'Ile, de fr. 1 à fr. 1»80.
Nappes de 4 à 6 fr. la pièce.
Serviettes, de 7 à 12 fr. la douzaine.
Linge de toilette, de 90 c. à fr. 1»20 l'aune.
Essuie-mains, raies rouges et blanches, de 65 à 80 cent. l'aune.
Taffetas pour confection, de fr. 6 à 10 l'aune.
Tapis-descentes de lits.
Doublure, à 50 cent. l'aune.

Magasin : Maison Vuithier, Neuchâtel.

CRAMPES EPILEPTIQUES (Epilepsie)

guérit **par correspondance** le **médecin spécial** pour l'épilepsie, Docteur **O Killisch, à Berlin**, Mittelstrasse 6. — Plus de cent personnes déjà guéries.

Le magasin de Gacon-Lantz est des mieux assorti en chaussures de tout genre pour la saison d'été, à des prix très-modiques. En liquidation, 300 paires bas anglais depuis 50 c à fr. 1»85 la paire.

---

32. A vendre, 2 jolies pendules de Vienne, 1er choix, régulateur à sonnerie, pouvant servir pour salle à manger ou bureau. S'adresser chez Robert-Gerth et Ce, palais Rougemont.

A vendre un grand cuveau

à lessive, presque neuf, avec son trois-pieds. S'adresser à Mad. Colin, à la Boine nº 6.

A la chapellerie Héchinger

Reçu les chapeaux de feutre, paille et étoffe pour la saison, ainsi qu'un grand choix dans les plus nouvelles formes pour dames, jeunes filles et enfants.

Plumes, fleurs, écharpes, rubans, etc. Grand rabais sur les chapeaux pour dames et fillettes restés de l'année passée.

---

35. A vendre du beau gravier de jardin à bon compte. S'adr. au défonçage aux Repaires, au nord de la Voierie.

D'occasion une console forme Louis XV en palissandre, chez J. Oettinger, tapissier.

ON DEMANDE A ACHETER.

37. On demande à acheter de rencontre, ou à louer, une chaise dite : *Tinte-bin*, pour apprendre à marcher aux enfants. S'adresser au magasin d'A. Perregaux, près l'hôtel-de-ville.

38 On demande à acheter, les 2 premiers volumes du **Recueil des lois et décrets du canton de Neuchâtel**. S'adresser au Crédit mutuel.

A LOUER.

A amodier de suite à Pontarlier (Doubs), une fabrique d'absinthe en parfait état, 2 alambics, fabrication 150 litres par jour. Environ 5,000 litres absinthe, vieille marchandise, servant à la fabrication. Pour traiter, s'adresser à M. Regnaud, maison Paquette, à Pontarlier.

40. A louer dès St-Jean, Epancheurs 8, une grande chambre à l'entresol, avec cabinet attenant. S'adr. à M JeanFavre, agent d'affaires.

41. Pour St-Jean, une chambre indépendante, meublée ou non meublée, avec part à une cuisine, pour une personne seule. Grand'rue 8.

42. A louer pour 4 mois une chambre meublée et bien située, avec pension si on le désire. S'adr. faub. du Lac 23.

43. A louer pour l'été dans un joli village du district de Grandson, canton de Vaud, près de la gare, ayant une belle vue sur le lac et le Jura, un appartement meublé composé de 3 chambres et une cuisine. S'adr. au bureau de cette feuille.

44. A louer pour la St-Jean un logement au centre du village d'Auvernier. S'adresser à Louis Gretillat, au dit lieu.

45. Une jolie chambre à deux croisées avec part à la cuisine. S'adr. au quartier de l'Immobilière 7, au premier, maison d'en bas.

46. La commune des Geneveys-sur-Coffrane offre à louer pour le 11 novembre 1870, **l'hôtel de Commune**, situé au centre du village et à proximité de la gare du chemin de fer; cet établissement, très bien achalandé, se compose, outre la partie destinée au service de l'hôtel, d'une partie rurale et d'une boucherie.

Pour visiter l'établissement et prendre connaissance des conditions, les amateurs peuvent dès-maintenant jusqu'au 1er juillet 1870, s'adresser au président du conseil administratif.

Geneveys-s/Coffrane, le 12 mai 1870.

Au nom du conseil administratif,
Le Secrétaire, Paul PERREGAUX.

---

47. A louer une belle chambre meublée, rue Purry 4, au second.

---

48. A louer pour la St-Jean un logement au midi, composé de 3 pièces et dépendances, au rez-de-chaussée, avec petit jardin. S'adr. faubourg du Crêt, 17, au second.

---

49. A louer de suite une jolie petite chambre non meublée pour une femme seule. Le bureau de la feuille indiquera.

---

50. A louer pour la saison d'été, deux chambres meublées, situées au centre du village des Geneveys-sur-Coffrane. S'adr. à M. J. Gugenheim, au dit lieu.

51. A louer une chambre meublée, pour messieurs, rue du Temple-Neuf, 12.

---

52. A louer pour la St-Jean, le magasin situé sous la terrasse de la maison Monvert, place du Port. Adresser les demandes à Mme Monvert, à Rochefort

---

53. Une chambre garnie, avec la pension, rue de l'Industrie 3, au premier.

---

54. Pour la St-Jean, à louer **un magasin** dans une des rues les plus fréquentées de la ville. S'informer au bureau d'avis.

---

55. A louer, pour de suite ou la St-Jean prochaine, un appartement composé de six pièces, avec balcon, lessiverie, jardin, toutes les dépendances nécessaires, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. S'adr. au Plan, nº 5, près Neuchâtel.

DEMANDES A LOUER.

56. Une dame désirant venir habiter de suite la ville, demande à louer une chambre meublée située au soleil levant; la personne aimerait avoir aussi la pension dans la maison. S'adr. à Mme Martin, bibliothécaire de la gare, à Neuchâtel.

---

57. On demande à louer pour 3 mois, à partir du milieu de juin, un appartement meublé composé de 3 ou 4 chambres avec cuisine. S'adr. à Mme Charles Petitpierre, rue des Halles.

---

58 On demande à louer pendant les jours de la fête fédérale de chant, 4 ou 5 bons lits complets. S'adr. au bureau de cette feuille.

---

59. On demande à louer pour Noël prochain un appartement d'au moins 7 à 8 pièces avec dépendances, ou deux appartements de 4 pièces chacun; on ferait un bail pour quelques années; on préfère un des quartiers extérieurs de la ville. S'adr. poste restante avec initiales N. B.

---

60. Un monsieur désire louer une chambre non meublée pour une année. S'adr. au bureau d'avis.

OFFRES DE SERVICES.

61. Une domestique cherche une place de fille de chambre ou cuisinière, ou pour tout faire dans un petit ménage. S'adr. rue du Neubourg 26

---

62. Une jeune fille de la Suisse allemande, dont on peut donner de très-bons renseignements, désire trouver pour la St-Jean une place de bonne ou de femme de chambre. S'adr. à Mlle Convert, faubourg du Lac 11.

---

63. Un bon valet de chambre non marié, âgé, ayant servi pendant 16 ans dans la même maison, demande une place. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

---

64. Une personne de 26 ans, qui a déjà du service, cherche une place de femme de chambre ou de bonne d'enfant, pour la St-Jean. S'adr. au bureau d'avis.

---

65. Une jeune demoiselle du Wurtemberg, bien élevée, aimerait se placer dans une honorable famille; elle pourrait enseigner les principes de l'allemand et du piano et connaît tous les ouvrages du sexe; on préférerait une place où elle pourrait se perfectionner dans la langue française. S'adr. à Mme Pfaff, rue des Moulins 38.

66. Une fille très recommandable qui a du service, cherche à se placer comme femme de chambre ou bonne, pour la St-Jean. S'adr. au bureau de cette feuille.

67. Une zurichoise, 25 ans, désire avoir une place pour faire un bon ordinaire dans le ménage, chez une honnête famille. S'informer à Mme Widmeyer, ruelle des Halles 3.

DEMANDE DE PLACE.

D'un jeune garçon, volontaire dans un hôtel.
D'un chef de cuisine.
D'une femme de chambre.
Deux sommelières.

ON DEMANDE :

Une bonne d'enfant à Berne, où elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand.

Deux bonnes cuisinières dans un hôtel, gage fr. 40 à 60 par mois.

On est prié de s'adr. à M. A. Senn, cafetier et agent, rue d'Aarberg 21, Berne. (1427)

69. Une jeune Badoise âgée de 15 ans, aimerait à se placer comme bonne dans une honnête famille où elle pourrait se former au service; elle ne demanderait que son entretien. S'adresser à Mad. Borel-Wayre, place Purry n° 9.

70. On offre à placer deux bonnes filles de magasin sachant les deux langues. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

71. Deux jeunes filles bien recommandables demandent des places de bonnes d'enfants. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

72. On offre à placer plusieurs bonnes sommelières allemandes pour apprendre le français. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

73. Une très-brave fille allemande cherche une place pour tout faire dans un ménage. S'adr. rue de l'Hôpital 4. au 3me.

74. Plusieurs filles allemandes demandent des places pour tout faire dans le ménage et apprendre le français S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

75 Une bonne cuisinière âgée de 28 ans et munie de bons certificats, demande à se placer dans une bonne maison. S'adr. rue des Moulins 11, au second.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

76. Dans un ménage sans enfants, on demande une bonne domestique, de préférence de la Suisse française, bien au fait du service et munie de bonnes recommandations. S'adr. rue St-Maurice 10, au troisième.

77. On demande pour entrer de suite comme second jardinier, un jeune homme bien au fait des travaux de son état et qui puisse présenter de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

78. On demande pour la St-Jean une domestique bien recommandée et sachant bien faire la cuisine. S'adr. rue du Môle 4*a* au 1er.

79. On demande pour le commencement de juin, une domestique protestante bien recommandée sachant faire une bonne cuisine et au courant de tous les autres travaux d'un ménage. S'adr. à Mme Hinde, chez Mme Knöry, 1, faub. des Rochettes.

80 On demande pour la St-Jean une fille forte et robuste de 30 à 35 ans pour faire un ménage, munie de bonnes recommandations et parlant français. S'adr. rue des Halles 2.

81. On demande pour la Chaux-de-Fonds, dans un ménage où il y a 5 enfants, une servante recommandée pour la moralité et qui parle français. S'adr. au bur. de cette feuille.

82 Mme Nicole, rue du Temple-Neuf 24, demande plusieurs bonnes servantes connaissant parfaitement la tenue d'un ménage.

83 On demande de suite une brave personne sachant très bien faire la cuisine, pour remplacer une cuisinière pendant six semaines. S'adr. au tenancier du Cercle du Musée.

84. On demande une jeune fille de 17 à 18 ans, pour aider dans un ménage. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

85. On demande deux bonnes cuisinières connaissant bien leur état; ainsi que plusieurs filles pour tout faire dans le ménage. S'adresser à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

86. On demande pour de suite un domestique pour soigner des chevaux et aussi au besoin servir dans la maison. S'adr. à M. de Roulet, à Mur, Vully.

87. Mesd. de Meuron, de St-Blaise, demandent de suite ou pour la St-Jean une cuisinière bien au fait de son service, si possible pas trop jeune et bien recommandée. S'adr. chez Mad. de Meuron-Osterwald, rue du Coq-d'Inde, maison Chambrier.

88. On demande pour dans 3 mois ou pour la St-Jean, une fille de chambre très-bien recommandée. S'adr. au bureau de cette feuille.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

89. Perdu samedi 14 courant de l'hôtel du Commerce à la gare, en passant par la rue de l'Hôpital, 6 cuillères en argent, qu'on est prié de rapporter, contre bonne récompense, au magasin de M. Gigax, maison de M. Fritz Vuithier, place de l'Ancien-Hôtel-de-Ville.

90. Perdu dimanche 8 mai une mantille en velours grenat, doublée de soie grenat, depuis le pont de Thielle à Préfargier, entre 2 et 5 heures de l'après-midi. La rapporter au bureau d'avis contre récompense.

91. Trouvé samedi sur la route de Cornaux à Thielle, une montre de dame. La réclamer chez M. Edouard Clottu-Clottu, à Cornaux.

92. On a trouvé lundi en ville un médaillon en or renfermant une photographie. Le réclamer au bureau de la préfecture.

AVIS DIVERS.

93. On demanderait à **consulter** le *Commentaire sur St-Luc de G. d'Eichthal.* La personne qui posséderait cet ouvrage voudra bien s'adresser à cet effet, à la librairie A.-G. Berthoud.

94. Une Soleuroise de 19 ans désirerait trouver une place chez une tailleuse de la ville pour apprendre le français et se perfectionner dans la couture; on prendrait un garçon ou une fille en échange, ou à défaut on s'engagerait à payer un fixe. S'adr. faubourg de l'Hôpital 15, 3me étage.

95. Un bon repasseur et remonteur trouverait de suite de l'occupation dans un comptoir de la ville. S'adr au bureau d'avis.

96 On demande pour apprentie tailleuse, une jeune fille de la Suisse française, qui pourrait entrer tout de suite. S'adr. à Mad. Rodh, tailleuse, rue de l'Industrie, n° 11.

☞ Tous les anciens élèves du **pensionnat Allémann** à Kirchlindach, sont amicalement invités à se rencontrer aujourd'hui mercredi 18 mai, à 8 h. du soir, au café du Nord, au second.

L'Eglise évangélique indépendante de Neuchâtel, rappelle aux amis chrétiens, qu'elle aura, le jour de **l'Ascension**, à la chapelle de la Place-d'Armes, sa fête annuelle, à laquelle ils sont cordialement invités. Heures des services: 9 h. et 2 heures.

Tir à la carabine

La Société de tir de l'Ascension de Corcelles et Cormondrèche prévient les amateurs sociétaires qu'elle a fixé son tir annuel au 26 mai. Une belle vauquille sera exposée au tir, jeu des neuf quilles, roulettes, etc.

Le tir commencera à midi précise; un bon accueil est réservé aux amateurs.

Il y aura une cible tombola; les amateurs qui désireraient y prendre part sont priés d'envoyer un prix en nature d'une valeur d'au moins cinq francs chez le citoyen F. Bron fils, à Corcelles. Les prix seront reçus jusqu'au 25 mai, à 4 heures du soir.

Le Comité.

☞ On demande pour entrer de suite, trois ou quatre ouvriers tourneurs sur acier et sur laiton. S'adr. à la fabrique de Marin, près Neuchâtel.

Cercle national

Les membres du cercle sont avisés que le montant des cotisations du 1er semestre de 1870, non rentrées à la fin de mai courant, sera pris en remboursement par la poste dès le 1er juin prochain. Jusqu'à cette époque, les quittances peuvent être retirées auprès du servant.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES

Réunion jeudi 19 mai à l'heure ordinaire, au collége. Communications diverses.

103. Les membres de la **Société cantonale d'horticulture** habitant Neuchâtel et St-Blaise, sont prévenus qu'ils peuvent s'inscrire chez le soussigné jusqu'au 20 courant, pour la distribution des graminées ornementales et autres appartenant à la Société.

Le Secrétaire, Ch. ULRICH.

104. Un jeune homme, fils d'une bonne famille de la Suisse allemande, demande une place d'apprenti dans une maison de commerce de la Suisse française. S'adr. à R. Lemp, agent, rue Purry 4.

Avec l'autorisation du Conseil d'État du canton

Le comité de la société d'agriculture de la Chaux-de-Fonds, annonce au public qu'il a organisé une loterie agricole dont le tirage aura lieu le mercredi 25 mai 1870, à l'hôtel de l'Ours, jour du marché au bétail.

Le plan de cette loterie comporte 2500 billets à fr. 1, et 187 lots pour fr. 2125.

On peut se procurer des billets chez les personnes désignées ci-dessous:

MM. Oscar Nicolet.
H. Sandoz, m. de fournitures.
H. Bourquin, m. de cigares
H. Wægeli, id.
L.-A. Barbezat, id.
Veuve Schneider, hôtel de l'Ours.
Alfred Voisin, hôtel du Lion d'Or.
Veuve Tschopp, cafetier.
Jacob Streiff, id.
Jean-S. Schneider, march. épicier.
Edouard Matthey, cafetier.
Fréd. Girard, Bel-Air.
H. Justin Schneider, march. épicier.
H.-Louis Droz, cafetier.
A. Chapuis, id.
Café Pierre-Henri Sandoz.
Jean Sauser, aux Convers.
Jean Fleuty, aux Eplatures.
Albert Matthey, à la Sagne.

Le Comité.

Tir à la carabine et jeu de quilles.

La Société de tir de l'Ascension de Peseux ayant fixé son tir annuel au jeudi 26 mai courant, de midi à 7 heures du soir, invite cordialement les amateurs à s'y rencontrer.

Le Comité.

☞ L'établissement des **Bains chauds** et douches froides, à l'Evole 15, est ouvert tous les jours, dès 6 à 9 heures du soir. On recommande aux familles les abonnements de 12 cachets à 9 francs, linge compris. Le demi abonnement fr 4»50. Un bain simple avec linge, 80 c. Id. sans linge, 60 c.

Les soins nécessaires sont assurés aux personnes qui profiteront de cet établissement hygiénique.

108 Margot-Vaucher, négociant à Fleurier, demande pour entrer au premier juin prochain, un jeune homme de la Suisse française, comme apprenti ou volontaire; il aurait pension et chambre à la maison. S'adr. à lui-même.

109. On demande à la grande brasserie Vuille **des servants** pour la fête fédérale de chant. S'adresser au tenancier.

☞ **LA DIRECTION** de l'usine à gaz engage les personnes qui auraient l'intention de faire des illuminations ou installations de gaz, à l'occasion des fêtes qui auront lieu porchainement, à lui adresser leurs demandes sans retard.

Ed. Kuhl

BIJOUTIER-ORFÈVRE

rue du Seyon 18.

Des bruits d'association de ma part ayant circulé dans le public, j'ai l'avantage d'annoncer qu'ils sont erronés, que je travaille pour mon compte seul et ne suis associé avec personne.

Mon magasin de bijouterie et orfèvrerie est de nouveau assorti, et travaillant moi-même, je puis exécuter de suite tout ouvrage de ma spécialité, ainsi que les rhabillages.

Aux amateurs de la gravure

Le soussigné ayant habité et travaillé à Paris et à New-York, étant tout récemment fixé à Neuchâtel, se recommande au public pour tous genres de gravures, soit: **plaques de portes, plaques pour tombes, pour cartes de visite, cachets en tous genres, horlogerie, bijouterie**, etc. à prix modérés. Son domicile est rue Purry 4, au second.

Neuchâtel 2 mai 1870.

Eugène JACCARD.

114. Une jeune fille qui a déjà travaillé pendant 4 mois dans un atelier d'aiguilles, cherche pour se perfectionner dans cette branche de l'horlogerie, une place dans un atelier, pour entrer de suite. S'adresser sous les initiales A. B. 15, au bureau de cette feuille

AVIS Les communiers de Boudry, âgés de 20 ans et possédant les qualités requises, sont convoqués pour l'assemblée générale qui aura lieu à l'hôtel-de-ville de Boudry, lundi 23 mai courant, dès les huit heures du matin.

Ordre du jour :

Rapport sur les comptes de l'exercice 1869.
Affaires diverses.

Boudry, le 9 mai 1870.

Le Secrétaire des assemblées générales,
AMIET, géomètre.

Restaurant Bellevue

situé entre Corcelles et Peseux, dans une position admirable et à cinq minutes au dessus de la gare. Consommation de 1re qualité, prix modique.

Se recommande R. JOHANN-DOUILLOT, confiseur.

Avis pour bonnes d'enfants.

Une bonne d'enfants, qui a de bons certificats trouverait de suite une place chez une famille bourgeoise dans la ville de Berne. S'adresser sous n° 1405, à l'agence de publicité de MM. Sachse et Comp., à Berne (1405)

118. On demande pour tout de suite une apprentie lingère. S'adr à Mlle Anna Perret, à Cormondrèche.

Compagnie d'Assurances contre la grêle, de Magdebourg

DITE :

Magdeburger Hagelversicherungs-Gesellschaft

FONDS CAPITAL : Onze millions deux cent cinquante mille francs

La Compagnie d'Assurances contre la grêle de Magdebourg assure à bas prix et à prix fixe, contre la grêle, tous les produits agricoles, tels que blés, fruits, plantes, fourrages, colza, semences, tabac, houblon, raisins et tout ce qui concerne l'agriculture.

Les primes sont fixes sans payement supplémentaire. — Les dommages sont payés en espèces et en plein, au plus tard dans le terme d'un mois, après les dégats, par l'agence sous-mentionnée.

Le soussigné agent spécial de la Compagnie, pour le canton de Neuchâtel et cantons environnants, acceptera des propositions d'assurances et donnera tous les détails qui lui seront demandés.

Zurich, le 13 mai 1870.

ZELLER-ZUNDEL,
Agence générale de la Compagnie d'Assurances contre la grêle, de Magdebourg.

Agence spéciale à Neuchâtel:
N. FENSTERBANK, grande Brasserie, Neuchâtel.

GERMANIA

Compagnie d'assurances sur la vie, à Stettin.

Capital social	fr	11,250,000
Fonds de réserve fin 1869	»	13,846,031
Capitaux versés depuis la fondation de la Compagnie jusqu'à la fin de 1869.	»	11,758,168
Etat des assurances à la fin de Mars 1870	»	199,371,650
Dans le courant du mois d'avril 1870 sont entrées 1561 propositions d'assurances sur le capital de	»	3,246,484

Pour des prospectus et des renseignements ultérieurs, s'adresser à

(1425) M. Jules VALLOTTON, à Neuchâtel.

MAISON D'ENTREPOT
ET DE PRÊTS

Dans toutes les grandes villes de la Suisse et de l'Etranger il existe des maisons d'entrepôt et de prêts, destinées à venir en aide aux artisans et ouvriers de tous rangs et de toutes conditions, qui à certaine occasion peuvent être dans un grand embarras faute d'argent et d'ouvrage, en leur prêtant une somme nécessaire contre une garantie suffisante pour un temps déterminé.

Une telle chose manquait totalement à Neuchâtel et était pourtant d'une grande nécessité, vu le grand nombre d'artisans et d'ouvriers qui s'y trouvent. Le soussigné vient d'établir une maison semblable, et ne doute pas que cet établissement sera le bienvenu tant de la part de la classe ouvrière que du public en général.

Les artisans pourront donner à vendre des objets provenant de leur travail moyennant une commission fixée par les statuts et à leur désir il sera avancé l'argent nécessaire. Le propriétaire de l'objet devra fixer le prix de vente en le déposant et cela à un prix raisonnable; s'il se trouve au dessus de sa valeur, on le fera taxer par des experts qui seront choisis parmi les artisans du même état que celui par qui l'objet aura été fait.

Cette maison sera surtout d'une grande utilité pour les artisans qui sont établis dans des rues étroites, peu fréquentées, ou aux environs de la ville, lesquels ne peuvent pas mettre leurs objets à la vue des passants.

Toute personne peut emprunter la somme nécessaire, en donnant en gage un objet quelconque ayant une valeur proportionnelle à la somme demandée et en payant l'intérêt fixé par les statuts.

Par la même occasion le dit soussigné a l'honneur d'annoncer au pnblic qu'il s'occupe toujours comme précédemment du placement de domestiques des deux sexes dans les hôtels et bonnes maisons de la Suisse et de l'étranger; de la vente et achat de domaines, bâtiments et hôtels en tous genres; émigration, à ce sujet l'on peut donner tous les renseignements désirables sur les jours de départ des bateaux pour tous les ports de mer d'Amérique, et on expédie des émigrants pour tous les états de ce pays. Il est agent d'une Compagnie d'assurance sur la vie; il se charge d'écritures diverses : correspondance en allemand et français, traduction de pièces, conventions, plaintes, tenue de livres, etc. placement de marchandises, etc., etc.,

Il se recommande donc au public pour toutes espèces d'écritures, tout en annonçant que la plus grande discrétion est réservée aux ouvrages qu'on voudrait lui confier.

R. LEMP, agent,
rue Purry 4.

GEWERBSHALLE
UND
Pfand-Leih-Anstalt

In den meisten großen Städten der Schweiz und des Auslandes bestehen sogenannte Gewerbshallen, verbunden mit Pfandleihanstalten, zum Zwecke fleißige Handwerker in der Betreibung ihres Berufes zu unterstützen, sowie andern Personen aus der momentanen Verlegenheit zu helfen, aus der dieselben vielleicht bei Mangel an Arbeit herausgezogen werden können, indem man ihnen gegen genügende Garantie für eine bestimmte Zeit eine gewisse Summe vorschießt.

Da dieses Geschäft, das in Neuchâtel bei einer so großen Anzahl von Handwerkern und andern Arbeitern durchaus nothwendig ist, noch mangelt, so hat sich der Unterzeichnete entschlossen in hiesiger Stadt ein solches Etablissement zu gründen, welches ohne Zweifel vom größern Theil der Arbeiterklasse mit Freuden begrüßt und dem das Publikum allgemeinen Beifall zollen wird.

Handwerker können selbstgearbeitete, solide Gegenstände zum Verkauf in Commission geben gegen Bezahlung einer durch die Statuten fixirte Provision, und auf Verlangen wird ihnen auch ein Vorschuß gemacht. Der Eigenthümer muß zum Voraus den Verkaufspreis des Gegenstandes festsetzen und zwar nicht zu hoch. Würde derselbe zu hoch gefunden, so würde der Gegenstand durch Experten, welche aus Handwerkern gleichen Standes gewählt sind, abgeschätzt. Diese Anstalt ist namentlich von großem Vortheil für Handwerker, welche in der Umgebung oder einem abgelegenen Theile der Stadt wohnen, und keine Gelegenheit haben ihre Arbeit dem Publikum zu zeigen.

Ferner werden im Allgemeinen gegen Hinterlage verschiedener Gegenstände Darleihen gemacht gegen Bezahlung eines kleinen Zinses.

Bei dieser Gelegenheit bringe dem Tit. Publikum in Errinnerung, daß ich mich wie bisher beschäftige mit Placierung von Dienstboten beiderlei Geschlechts in Hotels und gute Familien der französischen Schweiz und des Auslandes; mit Kauf und Verkauf von Gebäulichkeiten und Liegenschaften; mit Auswanderungen, über welchen Gegenstand alle wünschenswerthe Auskunft gegeben werden kann; mit Lebensversicherungen; mit allen möglichen schriftlichen Arbeiten, als da sind: Korrespondenz in beiden Sprachen, Uebersetzungen, Verträge, Klagen, Buchhaltung, u. s. w. Verkauf von Waaren, u. s. w., und empfehle mich deshalb dem Tit. Publikum für alle schriftliche Arbeiten und Commissionen aller Art unter Zusicherung schneller und billiger Bedienung.

R. LEMP, agent,
4, Rue Purry 4.

121. La direction de la Société des matériaux de construction invite MM. les *obligataires et actionnaires seuls* à visiter ces jours la construction du nouveau four, laquelle permet actuellement de se rendre compte du fonctionnement du four annulaire.

122. Une honnête famille des environs de Bienne, cherche à placer une jeune fille de 14 ans contre échange, à Neuchâtel ou les environs, pour qu'elle puisse profiter d'une bonne école française. Pour renseignements, s'adresser chez M. Bovet, conducteur de poste, rue des Chavannes 7, à Neuchâtel.

123. On demande un jeune homme sédentaire, bien recommandé, pour soigner un jardin potager, conduire un cheval, et pouvant traire une vache. S'adr. au bureau d'avis.

124. Une honnête famille bernoise aimerait placer, comme demoiselle de magasin, de préférence dans un magasin d'aunages, une jeune fille de 16 ans, bien recommandable, qui désire apprendre le français. On serait disposé à payer une petite pension. S'adr. à Jean Leiser, Ecluse 27, qui renseignera.

Société des Amis des Arts.

L'assemblée générale des actionnaires de la Société des Amis des Arts aura lieu mardi 31 mai courant, à 11 heures, à l'hôtel Du-Peyrou, à Neuchâtel.

126. On demande pour un cordonnier une piqueuse à la machine, habile et connaissant bien sa partie. S'adresser à R. Lemp, agent, rue Purry, 4.

☞ On demande un apprenti de commerce. M. Ed. Bovet indiquera.

☞ MM. les actionnaires de la **Société Léopold Robert** sont convoqués en assemblée générale pour mardi 31 mai prochain à 10 heures, dans la grande salle du Musée de peinture, hôtel Dupeyrou.

Aux amateurs de la carabine

Le Tir annuel de la Société des Mousquetaires de St-Aubin aura lieu samedi 14 et dimanche 15 courant, ce dernier jour depuis 1 heure à 6 heures du soir. Une cordiale réception attend les amateurs.

Le Comité.

130. Ulysse Humbert, maître menuisier, et sa femme, prient leurs pratiques de ne faire aucun paiement pour leur compte en mains de leur fils Albert Humbert.

131. Dans un magasin de quincaillerie de la Suisse française, on demande une demoiselle de magasin sachant les deux langues et munie de bons certificats. Offres sous chiffre Y. X. 898, en joignant sa photographie, à l'adresse de l'annonce-expédition de MM Haasenstein et Vogler, à Bâle. (H. 1761)

Réunion commerciale. *Neuchâtel, 18 mai 1870.*

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise,	. . .	. . .	540
Compt^r d'Escompte du Val-de-Travers,	. . .	. . .	260
Crédit foncier neuchâtelois	. . .	540	
Franco-Suisse (actions)	. . .	45	60
Société de construction	. . .	70	77»50
Hôtel Bellevue	. . .	515	
Actions immeuble Chatoney	. . .	. . .	570
Gaz de Neuchâtel,	. . .	6500	. . .
Banque du Locle,	. . .	1100	. . .
Fabrique de télégraphes électriques	. . .	. . .	480
Hôtel de Chaumont	. . .	. . .	400
Société des Eaux	. . .	380	. . .
Matériaux de construction	. . .	. . .	480
Salle des concerts	. . .	. . .	130
Franco-Suisse, oblig., 3 3/4	. . .	267»50	272»50
Obligations du Crédit foncier, 4 1/2 %	. . .	100»25 %	
Etat de Neuchâtel 4 %	. . .	490	497»50
Locle-Chaux-de-Fonds, 4 1/2 %	. . .	. . .	97
Nouvel emprunt municipal 4 1/2 %	. . .	100»50 %	
Lots municipaux	. . .	12	14

Nouvelles.

Italie. — A Naples, dans la matinée de samedi, quelques désordres se sont produits à l'université. Trois bombes de papier ont éclaté dans la cour. Un étudiant a tiré un coup de révolver sans blesser personne.

L'université est fermée, quinze arrestations ont été opérées.

L'ordre est complètement rétabli dans la province de Catanzaro

Dans la nuit du 4 mai, une bande de 80 individus a assassiné et volé le caissier communal du village de Silano, malgré la résistance qui leur a été opposée par les carabiniers et par les habitants.

On écrit de Rome 14 mai :

La discussion sur la primauté et l'infaillibilité du pape est indiquée pour aujourd'hui.

Une grande exaltation règne dans le parti ultramontain. On croit que tout sera fini avant un mois. Beaucoup de Pères appartenant au centre de l'assemblée demandent des congés.

Environ cent membres opposants sont déjà inscrits pour combattre plus ou moins radicalement la définition proposée.

Florence, 16 mai. — Une bande qui parcourait la province de Grosseto a été cernée par les troupes. Cette bande, composée de 41 individus, a déposé les armes et a été arrêtée avec son chef; leurs armes ont été saisies.

Paris, 16 mai. — Le *Journal officiel* publie trois décrets en date du 15, dont le premier nomme M. le duc de Gramont ambassadeur à Vienne, aux fonctions de ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Daru; — le second, M. Mège, député au Corps législatif, ministre de l'instruction publique, en remplacement de M. Segris, nommé ministre des finances; — et le troisième, M. Plichon, député au Corps législatif, ministre des travaux publics, en remplacement de M. de Talhouët, dont la démission est acceptée.

Berne, 16 mai. — Le gouvernement français a enjoint à la Compagnie du Paris-Lyon. Méditerranée d'avoir à construire immédiatement la ligne de Pontarlier à Jougne.

Genève. — Une élection a eu lieu dimanche pour la nomination de la municipalité. Dans le corps qui vient d'être élu, comme dans l'ancien, la majorité appartiendra au parti indépendant, qui comptera 26 députés sur 41. La moitié des électeurs environ n'a pas pris part au scrutin.

NEUCHATEL. — *Grand-Conseil.* — La session est ouverte le 16 mai par l'élection du président, élu au 4me tour de scrutin et par 42 suffrages, en la personne de M. C. Ribaux. MM. J. Grandjean et F. Richard sont nommés vice-présidents. Secrétaires, MM. J Soguel et A. Wavre.

La députation au conseil des états est composée de MM. E. Borel et J. Grandjean.

Une proposition de M. H. DuPasquier, de renvoyer au bureau la nomination des commissions réglementaires, est adoptée d'abord sans discussion. On revient ensuite sur ce vote, et on décide de renvoyer les nominations au lendemain.

On donne lecture de divers rapports du conseil d'état : nous y remarquons la proposition de voter les allocations suivantes : Pour la fête des musiques au Locle, fr. 500, — pour la fête des officiers, fr. 1000, pour l'exposition scolaire et la fête des instituteurs de la Suisse romande, fr. 1500, pour la fête fédérale de chant, fr. 2500. Total : fr. 5500.

— Un regrettable accident est arrivé samedi dernier au pénitencier. Par suite de la négligence de l'un des employés, un bec de gaz est resté ouvert toute la nuit dans une cellule, et le détenu qui l'occupait a été trouvé asphyxié dans son lit le matin. Comme un semblable malheur a déjà failli arriver il y a quelques semaines, il nous semble qu'il y a une modification à adopter à l'installation des becs d'éclairage.

Expertise de lait du 10 Mai 1870.

Noms des laitiers:	*Résultat au crémomètre*
Jacob Berger,	6 p. % de crême.
Magasin agricole,	14 »
Joseph Flury,	8 »
Jean Maffli,	11 »
Christ. Geiser,	10 »
Sam. Messerli,	6 »
Abram Messerli,	10 »

Direction de Police.